Commission des Contacts Industriels.

Sous-Commission des Engrais Chimiques.

Secrétariat. Bruxelles, le 27 décembre 1945.

COMPTE RENDU DE LA REUNION OFFICIEUSE DE LA SOUS-COMMISSION DES ENGRAIS CHIMIQUES AU MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES A BRUXELLES, LE 14 DECEMBRE 1945 à 15 HEURES.

Monsieur Louis DE SCHRIJVER, Inspecteur Principal f.f. de chef de division au Ministère des Affaires Economiques ouvre la séance à 15 h.

Sont présents	MM.	A.ROUGE	Délégation Française
		A.CHOLIN	" "
		G.LELONG	" "
		R.AUDOUIN	" "
		J.BLANC	" "
		R.GADONNEIX	" "
		M.COURTIERE	" "
	MM.	C.H.BUSCHMANN	Délégation Hollandaise
		P. VAN DELDEN	" "
	MM.	E.VOITURON	Délégation Belge
		A.LOUTE	" "
		J.H.ODRY	" "
		R.PARISEL	" " (remplaçant Mr.F.Requette)

Assiste à la réunion M.F.W.JENICOT, Secrétaire.

Excusés: La Délégation Luxembourgeoise
Mr.F.REQUETTE (Délégation Belge).

Monsieur DE SCHRIJVER salue les délégations présentés et les remercie d'avoir bien voulu prendre leurs dispositions en vue d'assister à la réunion. Celle-ci a un caractère officieux et préparatoire et pourra permettre, à la faveur d'une première prise de contact des Délégations, de préparer les travaux de la séance du 15 décembre.

Monsieur DE SCHRIJVER donne lecture du texte de l'accord de consultation du 20 mars 1945, accord intervenu entre les Gouvernements Français, Hollandais, Belge et du Grand Duché de Luxembourg en vue d'instaurer une coopération économique entre ces Pays. Il situe ensuite la Sous-Commission Engrais Chimiques dans la structure générale du Conseil de Coopération Economique né de l'accord de consultation du 20 mars 1945 et précise que cette Sous-Commission dépend directement de la Commissions des Contacts Industriels, au même titre que les différentes autres Sous-Commissions dépendant de cette Commission.

Il indique en outre que le Secrétariat a établi une notice relative à la structure du Conseil, notice qui sera communiqué aux Délégations.

Il donne ensuite lecture des "Directives Générales pour les Sous-Commissions", directives faisant l'objet de l'annexe No.4 au Compte Rendu de la réunion de la Commission des Contacts Industriels qui s'est tenue à Paris le 16 novembre 1945.

Il précise enfin que les Sous-Commissions, de même d'ailleurs que la Commission des Contacts Industriels, ont un rôle consultatif et sont appelées à formuler des recommandations lesquelles sont, en cas d'approbation, transmises à l'instance supé-

© NA, 2.02.05.02 (Arch. MR) (Nationaal Archief, Den Haag) inv.nr. 3190
http://resources.huygens.knaw.nl/europeseintegratie/doc/G00300

rieure, en l'occurence le Conseil et ensuite, après approbation du Conseil, aux Gouvernements.

Monsieur DE SCHRIJVER s'informe ensuite des remarques que les délégations désireraient formuler à l'endroit des "Directives Générales pour les Sous-Commissions" en fait ressortir notamment le souci de la Commission des Contacts Industriels de voir les Sous-Commissions présenter des suggestions dès que possible au sujet d'une liste de produits susceptibles d'êtres échangés librement.

Monsieur AUDOUIN (Délégation Française) pense qu'il y aurait lieu de préciser ce qu'il faut entendre par "Litre échange".

Monsieur LELONG (Délégation Française) présume que "libre échange" ne devrait pas signifier "libre concurrence"; les produits susceptibles d'être éventuellement échangés librement devraient faite l'objet d'ententes industrielles préalables sous les auspices des Gouvernements.

Monsieur DE SCHRIJVER indique que le but de la Coopération Tripartite est d'éviter une "Concurrence ruineuse"; les industriels doivent rechercher les possibilités d'entente à l'endroit de la production de leur secteur, les Gouvernements s'efforçant, après approbation des programmes suggérés, de lever les difficultés d'ordre gouvernemental ou administratif qui en empêcheraient la réalisation.

Il signale d'autre part que les organisations ouvrières seront appelées ultérieurement à participer aux travaux des Sous-Commission

x

x x

Monsieur DE SCHRIJVER suggère que les différentes Délégations fassent un exposé de la situation en matière de:

capacité de production
production
consommations
importations
exportations

d'avant-guerre, actuelles et futures pour les différents secteurs:

Engrais azotés, Superphosphates, Phosphate Bicalciques, Scories Thomas, Potasse.

Un tel exposé permettrait d'esquisser une configuration générale de la situation et de déterminer éventuellement certains secteurs ou produits pour lesquels un programme d'entre aide immediate serait en fait réalisable à bref délai.

x

x x

Les différentes Délégations marquent leur accord sur cette suggestion et les Délégués exposent, Pays par Pays et secteurs par secteur, la situation actuelle et les perspectives prochaines.

x

x x

Les résultats des différents exposés faits à ce sujet et des échanges de vues qui leur font suite font ressortir schématiquement la situation ci-après.

I. ENGRAIS AZOTES

France: capacité avant guerre et actuelle 250.000 T.N.env./an
consommation " " " 220.000 " " "

capacité future et actuelle 400.000 T.N.env./an
consommation avant guerre et actuelle 400.000 T.N. " "
production actuelle 6.000 " par mois
importations prévues (campagne 1945/46) " 120.000 " en provenance de U.S.A.,Canada,Norvège,Angleterre,Chili et Allemagne (Réparations).
Objectif général éloigné satisfaire aux besoins intérieurs par la production nationale et participation éventuelle à l'exportation.
Incidence des évènements de guerre sur la capacité de production: dégâts peu importants.
Entraide immédiate: importation éventuelle de Belgique de sulfate d'ammoniaque,calciammon ou eaux ammoniacales (en vue d'utiliser la capacité de transformation).

Hollande:
capacité avant guerre 140.000 T.N.
Dégâts importants causés par les faits de guerre - Deux usines sur trois actuellement hors de production.
consommation potentielle 140/150.000 T.N.
production possible en 1946 60/ 70.000 " si les charbons sont disponibles.
Importations importantes nécessaires et prévues pour autant que les devises nécessaires soient disponibles.
Entraide immédiate: importations de Belgique pour autant que les moyens financièrs le permettent.

Belgique: capacité avant guerre et actuelle 175.000 T.N./an
production actuelle 5.500 à 6.000 T.N./mois
consommation potentielle 90.000 T.N./an
programme importation 15.000 T.N. 50% Chili, 50% Royaume Uni (ammoniaque anhydre) en vue d'utilisation capacité de transformation.

Objectif: couvrir les besoins intérieure et participer dès que possible à l'exportation sur les marchés traditionnels.

x

x x

SUPERPHOSPHATES.

France capacité de production 1938/39 2.700.000T.produit/an
production 1938/39 2.400.000 " " "
consommation 1938/39 2.000.000 " " "
(à l'hectare faible en regard des autres Pays)
exportation 1938/39 300 à 350.000 T. produit.
La capacité de production sera bientôt égale à celle d'avant guerre pour autant que l'acide sulfurique soit en sufficance.
(pyrites à importer,chambres de plomb à réfectionner)

Hollande: capacité de production
avant guerre 800.000 T. produit/an
consommation avant guerre 250.000 T. super/an
40.000 T. scories Thomas/an
650.000 T. engrais phosphatés an

La capacité est pratiquement intacte.
800.000 T. pourrait être produites pour 1946/47 si les ressources en acide sulfurique le permettent.
Les besoins pendant plusieurs années atteindront 900.000 à 1.000.000 T./an.
Jusque fin avril 1946 on espère fabriquer 300.000 T. de Super si l'acide peut être importé (devises?).

Belgique: capacité de production pratiquement intacte 1.500.000 T/an
production prévue jusqu'à fin avril 300.000 T.
consommation belge: 1945/46 200.000 T.
(Besoins estimées par le Ministère de l'Agriculture)
Pas de problème d'acide.
Surplus disponible prochain: 100 à 150.000 T.

PHOSPHATE BICALCIQUE.

France: à partir de Mars 1946 une usine pourra produire.
capacité: 80.000 T./an.
production prévue pour 1946/47 60.000 T.

Belgique: production avant guerre 90.000 T./an
production actuellement réduite à 1/3
pour l'année 1946 production prévue 50 à 60.000 T.
consommation avant guerre 25.000 T.P. 205/an

SCORIES BASIQUES.

France: consommation avant guerre 600.000 T/an
stock actuel 300.000 T.
production actuelle 15 à 20.000 T./mois
livraison possible par mois 40 à 50.000 T.
réduite par manque de transport à 9.000 T./mois.

Besoins: Triple de la consommation d'avant guerre soit 2.000.000 T. environ.
Développement de la production dépend du relèvement de la sidérurgie.
Une exportation minime a commencé.

Belgique: Stock actuel 50.000 T.
production actuelle 20/22.000 T./mois
exportation désirée le plus tôt possible
consommation pendant la guerre 120.000 T./an
besoins estimés 260.000 T./an

POTASSE.

France: capacité mines françaises 650.000 T. (avant guerre)
capacité actuelle 60% environ (exploitation intense par l'Allemagne. Dégâts superstructure habitations ouvrières)
capacité totale restaurée vraisemblablement vers mi 1946.
La France pourrait aider la Belgique et la Hollande immédiatement en majorant même les allocations prévues par le Combined Food Board.
Obstacle difficultés actuelles de navigation sur le Rhin.

Hollande: Voudrait importer 100.000 T. K2 O mais les voies d'eau doivent être rétablies.

Belgique: Voudrait importer en fournissant wagons qui exporteraient du superphosphate et importeraient de la Potasse.
consommation agricole 1938/39 70.000 T. de K2 O dont 6.000 T. sous forme de sulfate de potasse.
La Belgique traitait à façon des Potasses
Produits Chimiques du Limbourg 32.000 T.
Tessenderloo 25.000 T. + électrolyse et
voudrait importée 150.000 T. de K2 O dont une partie serait utilisée à la fabrication de sulfate de potasse (engrais,ainsi que de potasse caustique et de nitrate de potasse destinés en partie à l'exportation.

x

x x

Monsieur DE SCHRIJVER tire les conclusions de cet échange d'informations en indiquant:

1) que la Belgique pourrait en principe aider,dans une certaine mesure la France et la Hollande en superphosphates si le matérial de transport le permet.
2) La France pourrait apporter une aide à la Belgique et à la Hollande en potasse dès que l'état de la navigation sur le Rhin le permettra.

Monsieur DE SCHRIJVER donne connaissance du projet d'ordre du jour présenté par la Délégation Belge en vue de la réunion du 15 décembre.

1) Représentation auprès du "Combined Food Board".
2) Aide Mutuelle
3) Examen des Conditions de collaboration en vue d'ententes industrielles
4) Approvisionnement futur du marché allemand en engrais
5) Problème des importations d'azote
6) Approvisionnement en potasse
7) Divers

Ce projet d'ordre du jour est approuvé.

Monsieur AUDOUIN (Délégation Française) suggère que la Sous-Commission se subdivise en trois sections: Engrais Azotés,engrais phosphatés,engrais potassiques.

Monsieur DE SCHRIJVER pense qu'il serait préfarable que la Sous-Commission Engrais Chimiques procède tout d'abord,en séance plénière,à l'examen de l'ordre du jour dont certains points présentent un caractère d'intérêt commun aux trois secteurs et défère ensuite éventuellement l'examen de certains points,secteur par secteur,aux délégués spécialement qualifiés.

Cette proposition est agréee.

Monsieur DE SCHRIJVER remercie les Délégations des informations qui ont été apportées ainsi que du travail préparatoire qui a été accompli.

Il confie les Délégations à se réunir le lendemain à 10 heures au Cabinet de Monsieur le Premier Ministre,16 rue de la Loi.

11/1/46.